

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LA GRAVONA, ROUTE TERRITORIALE T22 PANCHETTA 20167 SARROLA CARCOPINO déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M PELLETIER GREGORY, représentant de la société 60 secondes chrono S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe HAMEAU DE POZZACCIO 20138 COTI CHIAVARI, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
PELLETIER GREGORY	50	50 €
PELLETIER THOMAS	50	50 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

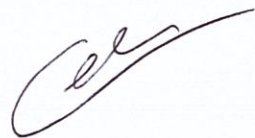
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 août 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé



La Gravona
Route territoriale T22 Panchetta
20167 Sarrola Carcopino
Tél. 04 95 11 18 30 (appel local non surtaxé)
Fax 04 95 74 62 30 - SIRET : 821 765 658 00017

